OCCITANIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation si le nombre de participants est inférieur à quatre personnes, si les conditions climatiques ne permettent pas d'assurer en totalité la sécurité des clients. Dans de tels cas, il est dans le devoir de OCCITANIA de prévenir la clientèle s'étant au préalablement engagée verbalement, financièrement ou par réservation.

Par ailleurs, OCCITANIA s'engage à refacturer au même prix, c'est-à-dire à l'euro/l'euro, toutes les prestations extérieures, comme les achats de visites guidées, les achats d'hôtellerie ou de restauration, ou encore les achats de places de spectacle. Comptablement, il s'agit de débours et ne sont donc pas soumis à la taxe sur la valeur ajoutée du fait que OCCITANIA ne fait aucun profit sur ce type de prestation. Il s'agit juste d'un service rendu auprès de la clientèle.

OCCITANIA précise qu'il est à jour concernant ses affiliations aves ses différentes sociétés d'assurance (assurance automobile, assurance de responsabilité civile) et à jour avec sa capacité de transport de personnes et son immatriculation au registre des opérateurs de voyages.

COUPON-REPONSE POUR VOS SORTIES

Merci de joindre un chèque par sortie qui correspondra au montant du transport.

Vous règlerez les options choisies le jour de la sortie.

Possibilité d'encaisser vos chèques en différé. Merci de nous le signaler.

ATTENTION ! *Merci de faire un chèque par sortie, à l'ordre de « OCCITANIA »*

DATE	NOM DE LA SORTIE et PRIX	OPTIONS CHOISIES
	NOM ET SIGNATURE	